

Commune de NÂVES PARMELAN : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T	<p>Le torrent du Fier</p> <p>Le Fier longe la limite Sud de la commune. Il se caractérise par un large lit, bordé localement de berges en pente douce qui peuvent être exposées à des débordements en cas de crues (les Ouches, les Rochettes).</p> <p>Ce cours d'eau possède un fort pouvoir d'érosion : ses crues entraînent d'importants affouillements de berges et des dépôts sablo-graveleux sur les zones de replats. Des enrochements ont été mis en place afin de renforcer les berges et protéger les ouvrages en amont du pont de la RD5.</p> <p>Historiquement, on peut relever plusieurs crues au vingtième siècle. Aux Rochettes, trois crues importantes auraient inondé les pâtures et arraché certaines clôtures et ouvrages en rive droite du torrent vers 1944, 1955 et 1977. La crue de 1977 a par ailleurs été mentionnée par plusieurs témoins des Combes où les berges avaient été largement arrachées par les crues, rapprochant ainsi les rives d'une villa.</p> <p style="text-align: right;"><i>Rapport RTM n°171/JL/BV du 3/03/1982</i></p> <p>Sous Laval, les crues de 1960 ont emporté l'ancienne route qui bordait le lit en rive droite. Des gabions ont été installés au niveau des rives depuis ces années-là.</p> <p>Des inondations provoquées par ces crues auraient également isolé une ferme en amont du pont de Nâves après un important affouillement au niveau des berges.</p> <p style="text-align: right;"><i>Rapport RTM n°7.746/IA du 19/10/1960</i></p>	Fort	Lit majeur	1
T	<p>Entre les Rochettes et le pont de la RD5, le lit est bordé de larges « digues » boisées, d'un mètre de hauteur environ : en cas de débordements par dessus ces buttes de terres (visibles sur le sentier qui emprunte la rive droite), la zone située derrière resterait inondée. Cependant, aucune trace de débordement, ni aucune végétation hydrophile n'a été observée.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Naves-ET1 et OGT1</i></p>	Faible		2

G	Entre le pont de la RD5 et les Combes En rive droite du Fier, en aval du pont de Nâves, les pentes boisées situées sous la route ont été affectées par une première série de glissements, probablement favorisés par l'action érosive du Fier sur le bas du talus. Malgré quelques travaux de « secours », le phénomène se poursuit alors que le Fier n'impacte plus le bas du talus. Le talus boisé au dessus de la route est très raide : au niveau du carrefour avec la RD5, il présente des loupes de glissements en cours de végétalisation.	Fort	Bois	3
G	Le reste du talus, présentant des pentes boisées similaires, ne semble pas affecté par d'autres mouvements.	Faible		4
H	Les Creuses Une zone humide de pente s'est développée entre 520 et 550 mètres, alimentée par plusieurs ruisseaux plus ou moins temporaires qui la traversent. Malgré l'envahissement du secteur par les arbustes, on y recense quelques espèces de fleurs d'intérêt local. La partie amont de la zone humide est moins pentue : c'est une zone où peut s'accumuler l'eau d'où une succession de terrasses à flore hygrophile vigoureuse. En limite Ouest, il existe une cascade tufeuse sous couvert de saules. Cette zone humide se caractérise par une grande capacité de stockage en eau surtout sur la partie haute : elle participe à l'épuration des eaux de ruissellement avant leur passage dans le Fier situé en aval, ainsi qu'à l'alimentation de la rivière, dans une moindre mesure. Des travaux de drainage ont été réalisés par le Conseil Général en 1999-2000 : un chenal en enrochements cimentés longeant l'Ouest de la zone humide, qui draine les eaux collectées de l'amont (jusqu'à la RD5) vers RD5, quelques drains au milieu de la zone, un petit bassin de retenue des eaux juste avant le busage sous la RD5. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF Cf. Photographies Naves-OGH1 et OGH2</i>	Moyen	Zone humide	5
G	Les Creuses Au niveau de la zone humide, les terrains sont particulièrement riches en eau, ce qui favorise d'éventuels glissements plus ou moins superficiels. Quelques loupes ont été observées en bordure du chenal drainant, sur de fortes pentes.	Moyen	Bois	6

<p>H</p>	<p>Les Ouches Ce secteur marécageux présente les mêmes caractéristiques que celui des Creuses, même s'il paraît moins « humide ». Développé sur des pentes mi-herbeuses mi-boisées entre 510 et 550m d'altitude, il est traversé par de nombreux ruisseaux dont les écoulements sont recueillis par un fossé le long de la route. L'intérêt floristique et faunistique de la zone n'a pas été étudié mais la faune abritée est probablement très riche. Le marais possède un important pouvoir-tampon et assure le stockage, la filtration et l'épuration en nitrates et phosphates des eaux des champs cultivés et des prés situés en amont.</p> <p style="text-align: center;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	<p>Moyen</p>	<p>Zone humide</p>	<p>7</p>
<p>G</p>	<p>La richesse des sols en eau favorise l'apparition de glissements dans ces terrains molassiques sensibles. Seules quelques loupes superficielles et d'apparence stabilisée ont été relevées sur le talus de la route mais la zone reste exposée, notamment lors de travaux.</p>	<p>Moyen</p>		
<p>G</p>	<p>Les Ouches De part et d'autre des zones humides, la topographie des prés est très irrégulière. Aucun glissement actif n'a été observé dans les prés mais le secteur est très riche en eau. En revanche, de nombreuses déstabilisations ont été recensées au niveau de la RD5 : notamment vers 590-600m d'altitude, où se sont produits des affaissements de chaussées et des glissements de talus localisés. De même, certains talus présentent de très fortes pentes qui ne peuvent que favoriser le phénomène : des instabilités sont ainsi possibles au niveau du virage de la RD5, vers 540m d'altitude. La présence de zones humides dans le secteur favorise l'apparition et l'extension de glissements.</p>	<p>Faible</p>	<p>Bois Prés</p>	<p>8</p>
		<p>Moyen</p>		<p>9</p>
<p>G</p>	<p>Au dessus des Rochettes, dans les thalwegs des Cruets Les terrains géologiquement sensibles (molasses) sont aussi très riches en eau (nombreux écoulements plus ou moins temporaires sur le talus routier), ce qui peut favoriser le développement de glissements. Ce phénomène s'accroît au niveau des talus pentus exposés aux ruissellements. La végétation stabilise localement les sols mais des travaux peuvent provoquer le début de déstabilisation. Des glissements se sont d'ailleurs déjà produits aux Cruets le 26/08/1997 après des travaux de terrassement.</p>	<p>Fort</p>	<p>Bois</p>	<p>10</p>

T	<p>Ruisseaux qui descendent des Buissons ou du Tremblay</p> <p>Sur leur cours supérieur, certains petits ruisseaux s'écoulent dans des thalwegs boisés assez marqués. Le risque de débordement semble faible mais la déstabilisation des thalwegs pourrait favoriser l'accumulation de branchages dans le lit et la formation d'embâcles.</p> <p>En revanche, le lit de nombreux ruisseaux non permanents (et souvent, noté sur la carte IGN) est de moins en moins bien marqué d'où des risques de débordements localisés dans les champs ou sur les routes, très rarement au niveau des habitations. Le phénomène reste assez diffus, et les éventuels débordements sont très liés à la localisation des orages.</p> <p>Par manque d'information précise sur le positionnement de ces ruisseaux, ils n'ont pas été cartographiés.</p>	Fort	Bois Prés	11
G	<p>Versant Ouest de la Montagne de Lachat : le Tremblay, les Mouilles, les Esserts, le Torchet</p> <p>Certains secteurs, comme vers le Tremblay, présentent une topographie très irrégulière mais aucun glissement en activité n'a été observé. La partie inférieure du versant étant composée de terrains géologiquement sensibles (molasses hétérogènes, dépôts glaciaires), et la présence d'eau étant parfois importante, des glissements pourraient se produire notamment aux abords des thalwegs ou après des travaux.</p> <p>Sur la partie supérieure du versant, la roche mère calcaire qui affleure plus largement assure une certaine stabilité au niveau des sols.</p>	Faible	Prés Bois	12
P G P	<p>Les Grosses Pierres</p> <p>Plusieurs barres de calcaires urgoniens de faible hauteur affleurent sur le versant. Elles sont entourées d'une végétation densément boisée.</p> <p>De nombreux blocs rocheux se sont accumulés au niveau d'un replat complètement boisé (le Tremblay, vers le réservoir). Les mousses et lichens qui recouvrent le rocher attestent de l'ancienneté de la chute mais le risque demeure, étant donné le caractère fracturé des affleurements observés.</p> <p>On peut également observer des éboulis plus fins d'apparence stabilisée, au dessus du chemin d'accès au réservoir : ils sont presque complètement recouverts par la végétation ce qui illustre leur faible activité.</p> <p>En revanche, aucune chute de pierre n'a atteint les zones non boisées situées en contrebas.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Naves-EP1, EP2 et EP3</i></p>	Faible Faible Moyen	Bois Prés	13 14

G	Montfalcon La topographie des prés situés dans un thalweg au dessus des maisons est très irrégulière : on peut deviner des loupes de glissement sur la partie basse ainsi qu'une importante circulation d'eau superficielles (écoulements drainés en contrebas de la maison). Aucune trace de glissement n'a cependant été observée dans les sous-bois voisins.	Moyen	Prés	15
H	Entre le Brêt et les Granges La prairie humide présentant quelques espèces d'intérêt local est en cours de boisement (nombreux petits frênes). Limitée par de petits ruisseaux non permanents, elle reçoit les infiltrations provenant de l'amont. Malgré une légère pente, elle a une capacité de stockage des eaux de ruissellement assez importante, surtout en période de forte pluviosité et permet ainsi leur épuration. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Zone humide	16
T G	Thalweg du ruisseau de Grattenanche Le ruisseau de Grattenanche s'écoule dans un thalweg boisé dont il affouille le pied des versants : ce phénomène combiné à la nature géologique des terrains favorise l'existence de glissements localisés. Par ailleurs, les boisements sont denses et le manque d'entretien du lit pourrait accentuer le risque de formation d'embâcle.	Fort Fort faible	Bois	17 18